



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

trisomie 21

Question écrite n° 1166

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la proposition de la Haute Autorité de santé visant à un dépistage plus précoce de la trisomie 21. Il lui demande de bien vouloir lui livrer son sentiment sur cette proposition qui risque d'orienter la France à « construire pas à pas une politique de santé qui flirte de plus en plus avec l'eugénisme » comme l'a souligné, il y a quelques mois, dans un article paru dans un quotidien national, le président du comité consultatif national d'éthique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1166

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4967

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)